



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 décembre 1996**

**Subvention d'équipement programme  
17 logements sociaux dans l'immeuble  
'A La Ménagère'**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 Novembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 16 Décembre 1996

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,  
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE,  
Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,  
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Christiane ROUSSELLE,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel  
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,  
M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline  
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine  
REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Claire MINALI-BELLA

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que par bail emphytéotique approuvé lors de notre séance en date du 18 Septembre 1995, nous avons confié à la SEMI de NIORT la réalisation des espaces commerciaux de l'immeuble "A la Ménagère".

A ce jour, cette première phase de programme achevée, deux enseignes commerciales ont ouvert leurs portes :

- côté rue Victor Hugo, une surface alimentaire "MARCHE PLUS", depuis Novembre 1995,
- côté rue du Rabot, une boutique de "JEANS ET SES DERIVES" installée depuis Mars dernier.

Un second bail emphytéotique, dont nous venons d'approuver les termes va permettre d'achever l'aménagement de cet immeuble par la réalisation de 17 logements sociaux que la SEMI se propose de construire.

Cette opération s'inscrit parfaitement dans le cadre de notre politique locale de l'habitat et notamment notre volonté de voir se revitaliser les étages situés au-dessus des commerces du centre-ville en y réalisant du logement social.

Cependant, les bailleurs sociaux rencontrent de plus en plus de difficultés pour assurer le montage d'opérations PLA d'autant plus lorsqu'elles concernent les centre-villes où les contraintes techniques et financières sont souvent insupportables.

Face à cela, les Collectivités soucieuses de favoriser l'implantation de logements sociaux en centre-ville, se doivent de participer aux investissements financiers pour voir aboutir de telles opérations.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer à la SEMI de NIORT une subvention d'un montant de 550.000,00 F en participation aux surcoûts liés aux contraintes techniques générées par l'environnement du programme de 17 logements sociaux dans l'immeuble "A la Ménagère".

- de prévoir au B.P. 97, les crédits correspondants.

*(M. le Maire, Président de la SEMI, n'ayant participé ni au débat ni au vote).*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)